

Parking Allende - Bilan de la gestion - Exercice 1994

M. LE MAIRE, Rapporteur : La gestion de ce parking a été confiée à la Société Via-Stationnement, à compter du 1^{er} avril 1993. La collectivité étant assujettie à la Taxe sur la Valeur Ajoutée pour cette activité, toutes les opérations financières sont comptabilisées pour leur montant hors taxes.

Les premières décisions prises ont concerné l'amélioration de la qualité de ce parking (éclairage, marquage des emplacements) qui a été poursuivie en 1994.

Les dépenses correspondant à la gestion de ce parking se sont élevées pour 1994 à 450 238,95 F TTC, se décomposant comme suit :

- Frais de personnel	272 733,84 F
- Maintenance et nettoyage	32 704,50 F
- Energie	47 215,53 F
- Entretien divers et fournitures	20 582,32 F
- Marketing et honoraires	21 415,44 F
- Frais de gestion, impôts, taxes	7 434,70 F
- Assistance technique	56 436,37 F
Total	458 522,70 F
Produits divers venant en diminution des dépenses	- 8 283,75 F
Charges nettes	450 238,95 F

En application des conventions passées avec le gestionnaire, les avances consenties au cours de l'année 1994 se sont élevées à 487 000 F TTC, soit un trop-versé de 36 761,05 F que Via-Stationnement va reverser à la collectivité.

Aussi, le Conseil Municipal est invité à ouvrir, en recettes, au budget supplémentaire de l'exercice courant, chapitre 968.40/7339.92027 - 35000, un crédit de 36 000 F correspondant à l'excédent indiqué.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.